



Rapport Moral et d'Activité

L'Association ASPRO MINIJI est une classe de propriétaires régie par la loi du 1er Juillet 1901, ayant pour titre : « Association des Propriétaires de MINIJI » « AS.PRO.MINIJI. L'Association est domiciliée à l'adresse de la Présidente. L'Association est déclarée à la Préfecture de NANTES, le 10 septembre 1987 et affiliée à la Fédération Française de Voile le 19 octobre 1995. Elle s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération. La Classe est un organe décentralisé de la FFVoile et participe aux réunions proposées et statutaires de celle-ci.

Le Conseil d'Administration 2022 - 2023

Présidente	LAMOUREUX	Caroline
Vice-président	POYMIRO	Marcel
Vice-président	ROUSSEL	Francis
Secrétaire		
Secrétaire Adjoint		
Trésorier	MIRC	Jean-Claude
Trésorier Adjoint	DRONNE	Didier
Membre CA	BOCQUET	Bertrand
Membre CA	CHARFFARD	Loïc
Membre CA	POLLET	Christian
Membre CA	POTIER	Marie-France
Membre CA	DENIS	Pierre
Membre CA - Démissionnaire	VIDAL	Claude

La Commission Technique : Francis ROUSSEL Christian POLLET Pierre DENIS

Invité : Jacky SEANTIER

La Vie Administrative de la Classe

Tout d'abord je tiens à remercier l'ensemble des élus pour leur participation active à toutes les réunions en vidéo conférence. La répartition des fonctions est restée la même à l'exception du poste de trésorier adjoint dont Didier Dronne a pris la fonction. Le poste de secrétaire n'est toujours pas pourvu. Une très grosse difficulté palliée par la bonne volonté de certains élus qui ont endossé le poste de secrétaire de séance. La concentration des « Pouvoirs » présidente, secrétaire, chargée de communication peut être perçue comme un manque de transversalité et un manquement de retour d'information. Ce qui n'est pas le cas mais cela peut interroger.

La disparition de Michel Chaffard, mesureur de la Classe durant de très nombreuses années, nous a contraints à reconstituer un fond documentaire technique qui nous faisait défaut. Ce travail mené tant par les Trésoriers que par la CoTec a induit un recalage récurrent des fonctions et des prérogatives de chacun. La nomination de Marie-France Potier et Didier Dronne comme responsables des Certificats de Mesurages de la Classe pour la partie administrative devrait stabiliser ce poste. Ce très gros travail de récolement se poursuit et va donner lieu à une mise en place d'une base documentaire technique la plus précise possible.

La récupération des documents administratifs et comptables est maintenant réalisée et fonctionne bien. La nomination d'une vérificatrice aux comptes et d'un Trésorier Adjoint optimise tout le dispositif.

Des bases de données complètes sont stockées dans des Dropbox et permet maintenant, aux membres du bureau de les consulter. Les documents sont stockés suivant les modalités RGPD. Un registre administration folioté des Comptes-rendus des réunions est en place. L'historique administratif et comptable garantis un fonctionnement pérenne.

Au niveau comptable, la comptabilité est faite maintenant suivant le plan comptable en vigueur.

6 réunions du conseil d'administration (CA) ont eu lieu en visio conférence. Les réunions du CA se sont déroulées suivant un cadencement adapté à la vie de la Classe. Les cotisations, les adhérents, les projets, le Championnat de France... Elles ont été enregistrées, via la plateforme SKYPE, jusqu'à validation du Compte rendu, puis détruites.

Nos réunions se sont déroulées avec des différences de point de vue entre membres. Le futur de la classe est un sujet toujours prégnant. Les points de vue varient entre recherche de nouveauté, souhait de réorganisations profondes des institutions de l'ASPRO et souhait d'un maintien d'un certain conservatisme. Il a fallu à plusieurs reprises l'intervention de la présidente de la classe pour calmer les débats. La vie associative peut être complexe du fait de la juxtaposition de personnalités diverses, de temps de bénévolat variable et de compétences multiples. C'est aussi ce qui fait la richesse de notre Classe et la mise en œuvre des projets multiples que nous souhaitons mener.

Le Mini JI

La collaboration entre les trois membres de la CoTec et l'invité permanent Jacky Seantier est optimale et complémentaire. Des questions ont été soulevées, tant sur le bateau lui-même que sur sa construction. La COTEC avait mis le doigt sur un problème de réglementation, avec le Chantier ACB. Cette année le chantier s'est mis en conformité et les premières plaques constructeurs ont pu être demandées et posées.

Les contacts avec le Chantier sont constructifs et pertinents, il faut conserver ce lien privilégié. Le chantier est toujours prêt à nous aider et à adapter le Mini JI suivant les demandes.

Tous les adhérents qui le souhaitent peuvent interroger la COTEC, proposer des modifications, ou des améliorations. Le site de la COTEC, en lien avec le site de la Classe est suivi, des articles sont régulièrement mis en ligne. Vous pouvez y déposer des commentaires.

Le projet de mettre à disposition le Mini JI « électrique » est toujours d'actualité. Guy Lassalle continue à le faire naviguer et à le tester. Avoir un régatier régulier sur ce bateau est l'objectif. D'autres adaptations pour faire naviguer le plus de Personnes à Mobilité Réduite est l'objectif premier de la Classe. Cette adaptation doit rester mobile. L'idée est de pouvoir retirer le dispositif pour pouvoir retrouver le Mini JI dans sa configuration initiale.

Une convention de mise à disposition de ce Mini JI est proposée sous réserve d'un projet construit pour faire naviguer, développer cette pratique différente.

L'absence de mesureur de Classe est pour l'instant un problème pallié par un réseau, en construction, de Comité Technique mesureur FFV identifié dans chaque Région. Un Comité Technique FFV va nous accompagner dans la mise en conformité des Mini JI au regard des Règles de Classe. Un travail collaboratif avec la CoTec va nous permettre d'avoir des flottes optimisées pour une bonne pratique pour tous.

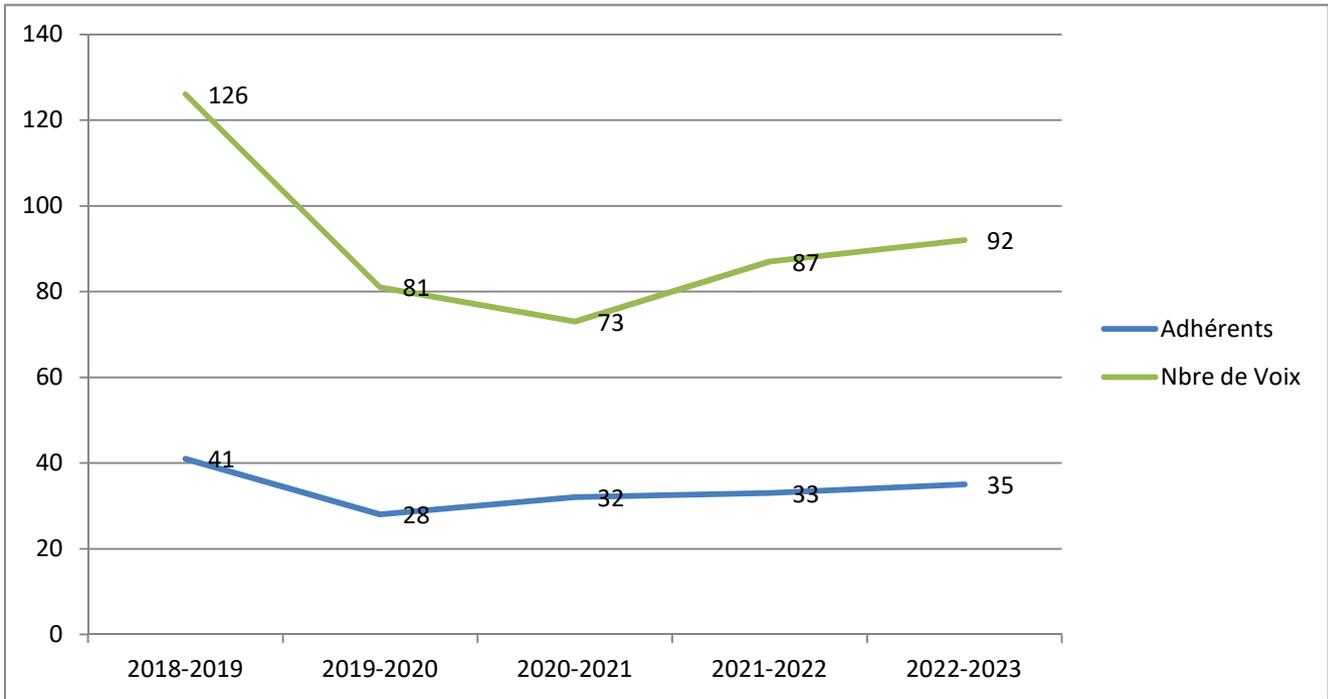
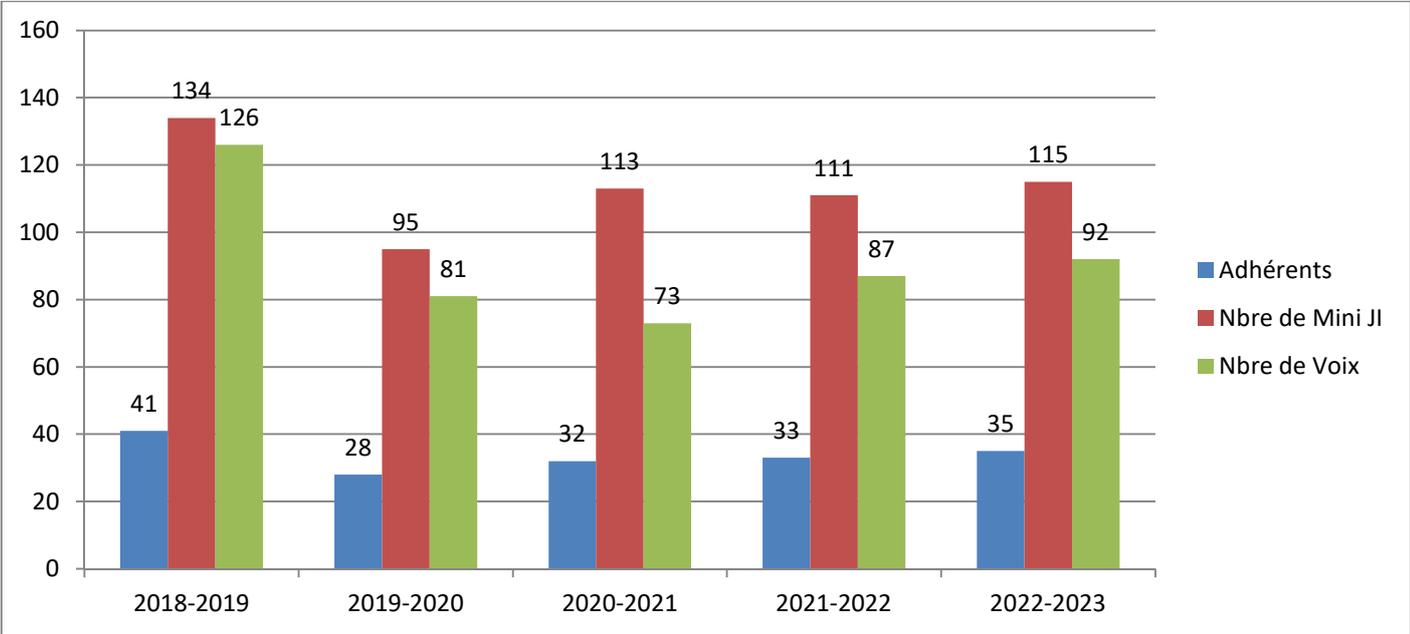
Pour l'instant la rédaction des Certificats de Mesurage est réalisée par la Présidente qui est garante de la Conformité des Mini JI aux Règles de Classe.

Petit rappel, il faut éviter d'attendre le dernier moment pour faire mesurer ou contrôler les nouveaux bateaux mais aussi les voiles car cela prend du temps et le temps prévu au championnat de France n'est pas extensible car souvent pris par le mesurage des nouvelles voiles.

Les différents documents pour le mesurage, de changement de propriétaire sont sur le site. N'hésitez pas à vous rapprocher de la Classe.

Le travail technique réalisé par la CoTec et le Médecin classifieur est important et reflète vos besoins et vos attentes envers le Mini JI.

Le point en chiffres



La reprise est timide et les adhésions aussi. Les modifications des statuts avec l'introduction des Membres Actifs ; Associés a permis cela. Cependant, nous pouvons constater que le nombre de Mini JI cotisant n'est pas à la hauteur de l'existant. Un certain nombre de club ou propriétaire n'adhère pas à la Classe sauf à participer au Championnat de France. Nous avons aussi constaté qu'il existait un delta entre le Certificat de Mesurage établi à une entité et le réel qui en est un autre. Un propriétaire de Mini JI est un propriétaire, qu'il le mette à disposition d'un club ou d'un régatier est de son ressort. Pour autant le club ou le régatier n'en devient pas propriétaire.

r

Les Mini JI sont pour la plupart attribués à un skipper, pas tous mais un certain nombre. N'oubliez pas de nous indiquer leur nom et adresse mail, que nous gardons vers nous, afin de leur permettre de voter lors de l'Assemblée Générale et par extension de pouvoir voter les modifications de Règles de Classe si bien sûr il participe au Championnat de France.

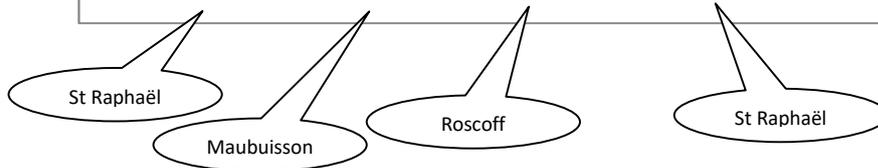
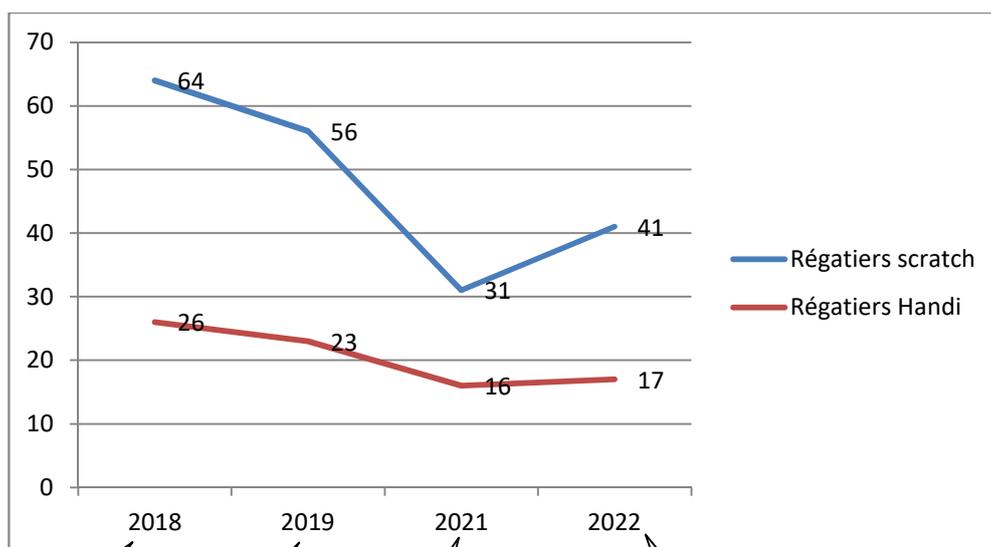
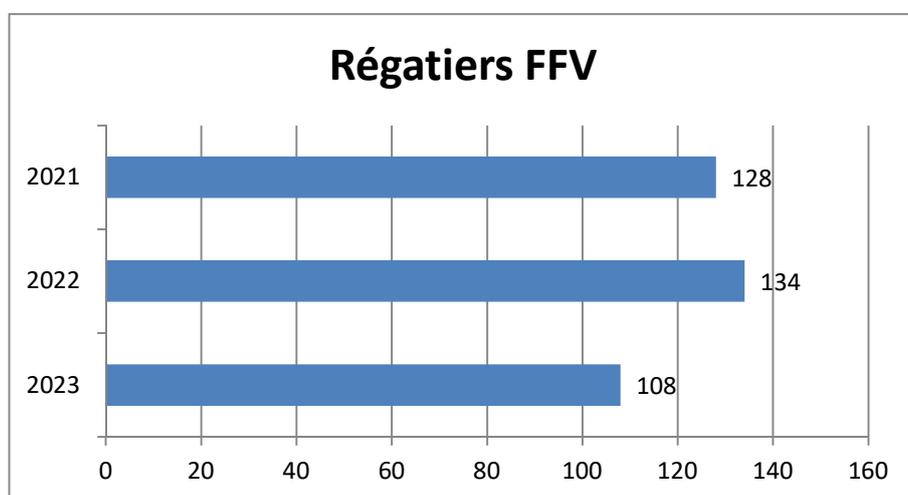
Le Mini JI est un vecteur d'inclusion pour les Personnes à Mobilité Réduite. Pouvoir régater ou tout simplement naviguer tous ensemble sur un bateau assez identique, juste adapté à son handicap est le moteur, la raison d'être de notre Classe. La recherche de nouveaux régatiers est nécessaire, les bateaux sont là et peuvent toujours être fabriqués.

La Voile Handi-Valide Solitaire n'est que très peu représentée. A nous Classe de montrer qu'elle existe et qu'elle sait s'adapter. A vous d'y adhérer et de la faire vivre.

La vie des régates

Peu de résultats et peu de comptes-rendus reçus encore cette année aussi bien sur les ligue que sur les Inter-Ligue mais le classement de la fédération est accessible facilement à tous.

Soyez très vigilant au bon enregistrement de la régata au calendrier et à l'envoi par FREG du classement qui doit correspondre point par point à l'enregistrement de la régata. Y ajouter les numéros de voile, c'est plus facile pour nous de retrouver les bateaux. N'hésitez pas à demander au référent calendrier de votre ligue ou CDV. Je rappelle qu'il y a des règles fédérales pour que les résultats soient validés.



Il y a un réel souci par rapport à notre Championnat de France qui d'année en année perd de très nombreux effectifs. Pour cette année et à la date d'aujourd'hui les classements s'établissent ainsi :

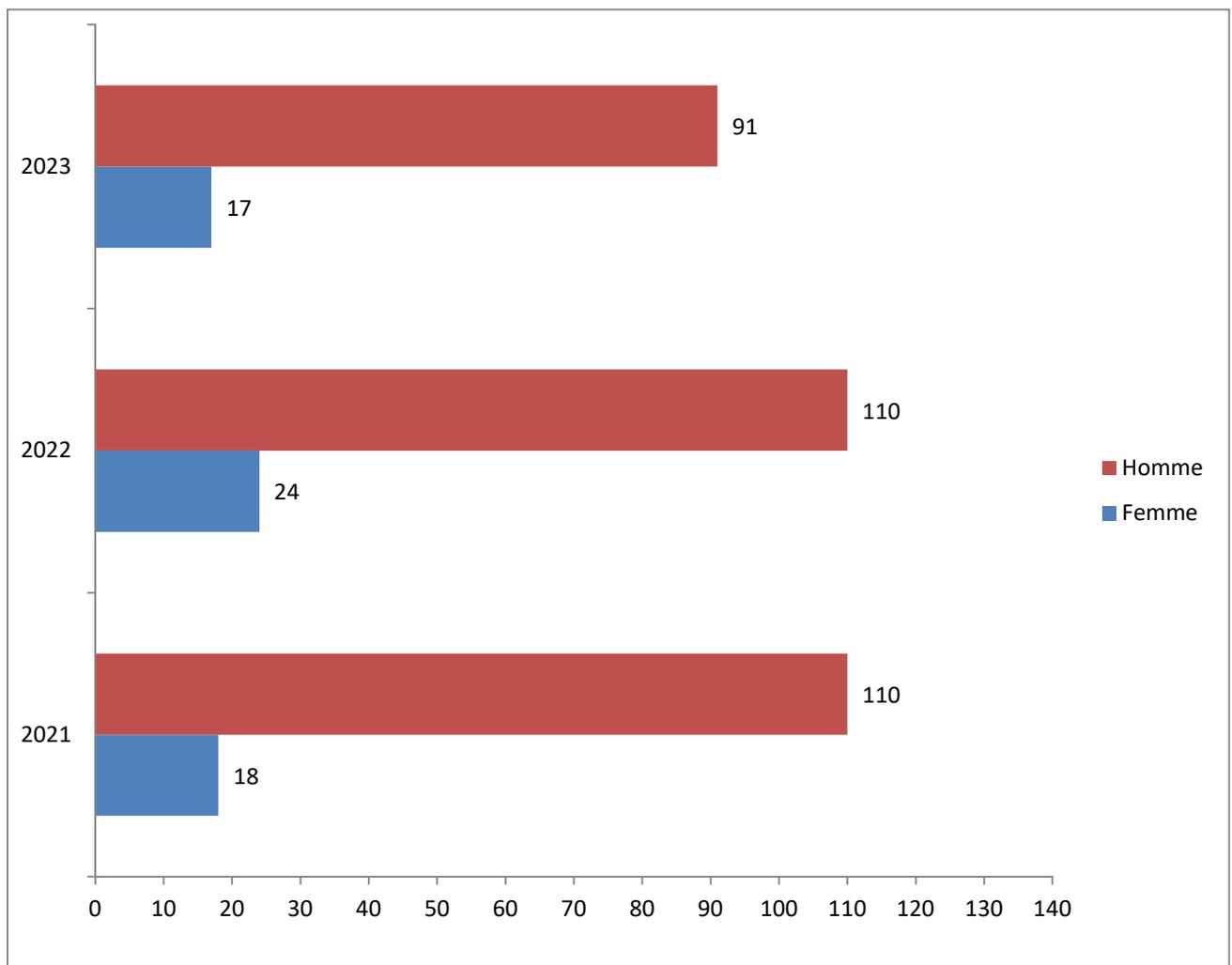
Le podium Open :

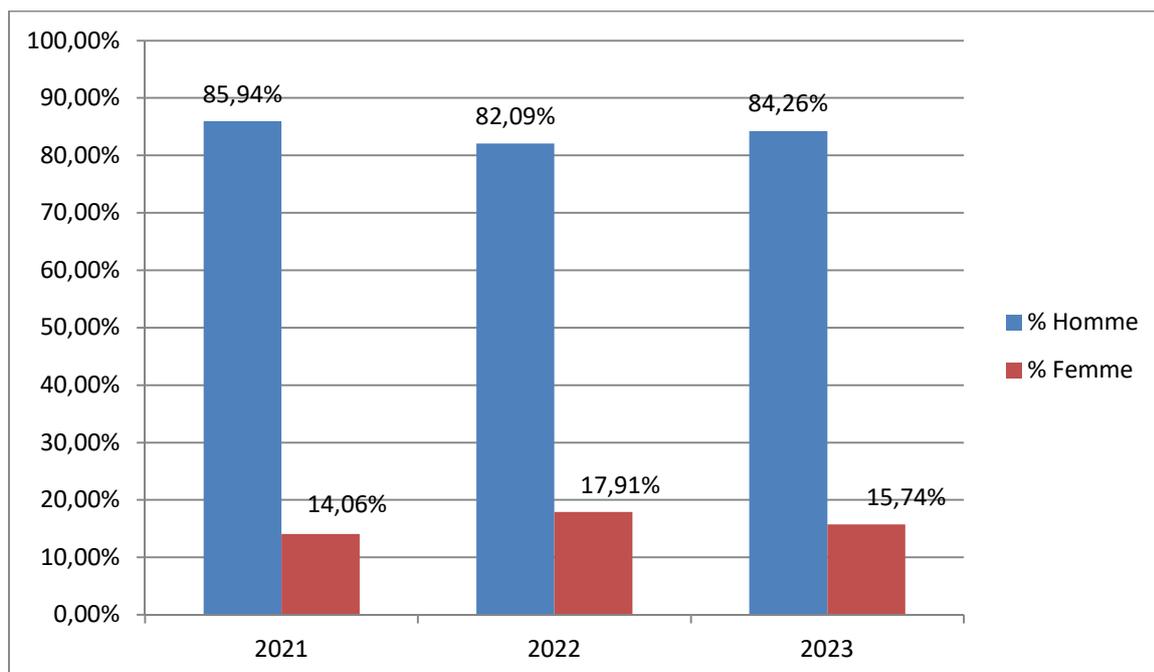
Hervé Tourneux	1 ^{er}	SR Vannes
Laurent Gourves	2 ^{ème}	CNR ETEL
Philippe Guesney	3 ^{ème}	CVSQ

Le podium Open Féminin

Véronique Aumont	1 ^{er}	CVSQ
Caroline Lamoureux	2 ^{ème}	CN Val de Sarthe
Chantal Labat-Salaun	3 ^{ème}	CN Lorient

Pour rappel les classements se font du 31/11/2022 au 28/11/2023. (CF. Site FFV/Classement Classe et Pratique/Quillard de Sport/Mini JI).





L'adhésion à la Classe est obligatoire pour le Championnat de France et nous savons que certaines Ligues n'obligent pas l'adhésion à une classe pour leur Championnat. Aussi depuis plusieurs années, nous souhaitons et nous vérifions au mieux que pour les Inter-Ligues l'adhésion à la Classe soit réalisée. Si un élu de la Classe est sur le site de l'inter-Ligue, il pourra faire un petit contrôle. La liste des cotisants est sur le site de la Classe, il est très facile de vérifier.

Pour information, la Fédération Française de Voile souhaite que toutes les régates Handi-Valide se fassent en INQ. La complémentarité des supports peut permettre une meilleure vision ou visibilité de la voile Handi-Valide.

Le calendrier sur le site est régulièrement mis à jour à partir de la base Fédérale. N'hésitez pas à prendre contact auprès de notre référent calendrier.

Une réflexion plus globale se fait jour quant à l'organisation ou le schéma du Championnat de France. En effet la Classe s'interroge au vu des très nombreuses difficultés rencontrées, sur l'opportunité de repenser l'organisation future des Championnats. Changement de format, de date. Cette réflexion devra se faire conjointement avec la Fédération Française de Voile et des Référents Régionaux Mini JI.

La Communication

Le site internet est visité et recèle les informations de base. Il y a des manques et nous comptons sur vous pour le faire vivre pour l'alimenter avec vos avis de course, vos comptes-rendus de régates, avec vos photos. Utilisez le plus possible l'adresse mail de la classe pour plus de fluidité.

Un lien vers le site de la COTEC est actif, consultez ce site annexe, il est plein d'info et interactif puisque vous pouvez dialoguer directement avec cette plateforme.

Un grand ménage va être réalisé sur l'onglet ANNONCES. En effet de nombreuses annonces ne sont plus valables, le matériel ayant été vendu, mais l'acheteur ou le vendeur ne l'a pas signalé. Tous les semestres, cet onglet sera vidé sauf avis contraire.

La visibilité de la Classe est un enjeu de tous les jours. Les membres élus représentent la Classe partout où ils sont. N'hésitez pas à la solliciter, à les interroger.

Etre visible c'est aussi rechercher un Sponsor. Certains d'entre vous en ont, ce qui leur permet de se déplacer, maintenir leur Mini JI en état. Tout cela est très intéressant. La Classe devra y réfléchir pour pouvoir se projeter, avancer.

La Conclusion

Ce rapport n'est pas exhaustif mais nous allons en parler, échanger tous ensemble.

La Classe a encore de belles perspectives, une équipe qui souhaite continuer et qui saura s'adapter et faire les efforts nécessaires pour un bon fonctionnement.

Nous devons continuer à faire connaître le Mini JI partout où s'est possible. Participer aux régates dans nos Départements, nos Ligues mais aussi ceux et celles de nos copains. Se rendre visible, participer et être force de proposition sur des grands événements.

Le Mini JI a servi de support pour divers formation fédérales, c'est nouveau pour nous. Ne loupons pas toutes les opportunités de se faire connaître.

Les bonnes relations que nous entretenons avec la Fédération Française de Voile sont réelles. Chacun dans son rôle, chacun dans son domaine de compétence mais tous pour le même but, faire connaître la voile Handi-Valide Solitaire Mini JI.

Merci pour votre écoute, merci pour votre présence.